

LE PAUVRE

Georg Simmel

Traduction et présentation de Laure Cahen-Maurel

Éditions Allia, 2009, 92 pages.

Présentation

Auteur et caractéristique de l'œuvre

Georg Simmel (1858-1918) était philosophe et sociologue. Il est l'auteur d'une œuvre considérable. Pointons ici, en lien avec ce qui nous préoccupe dans ce « Neuf essentiels » : *Philosophie de l'argent*, *La philosophie du comédien*, *La tragédie de la culture*, *L'Argent dans la culture moderne*. On dit de lui qu'il pratiquait l'interdisciplinarité et on le reconnaît comme un des fondateurs de la sociologie. Peut-être y a-t-il un lien de causalité entre ces deux caractéristiques, le penchant interdisciplinaire lui permettant de trouver et poser quelques fondements sociologiques des comportements humains ? « Simmel est ainsi connu pour avoir mis en œuvre une microsociologie, selon laquelle la vie ne se saisit que par le quotidien, le futile, le discret, l'indifférent, le banal. Son travail est une des sources de l'anthropologie urbaine. Le fond de l'affaire est de considérer, notamment dans des contextes urbains qui réunissent un nombre colossal d'individus, que la société est faite d'interactions entre des dynamiques individuelles. C'est à partir de la qualité et de l'intensité de ces relations que se façonne le cadre de vie urbain moderne. »¹

On en trouve des illustrations dans « Le pauvre », où il reconstitue les mécanismes qui transforment des comportements individuels, « spontanés », en règles sociales. C'est un texte court tiré de son ouvrage *La sociologie*. Étant donné le statut de l'auteur et l'année de publication (1908), c'est un échantillon remarquable de la manière dont le pauvre et la pauvreté sont problématisés sociologiquement. Il y a quelque chose de neuf et de pionnier dans l'écriture, reflet du travail intellectuel pour éclairer *autrement* la question de la pauvreté dans la société et en objectiver la gestion qu'en organise l'État moderne.

S'il pose d'emblée les questions des droits et des devoirs, moteur des interactions entre individus au sein d'une société, c'est pour souligner leur dimension fictionnelle qui n'atteint pas forcément l'agir moral. Ce dernier est déterminé beaucoup plus par les consciences individuelles selon lesquelles « les devoirs seraient des devoirs envers nous-mêmes ». « Leur contenu peut être un acte envers autrui, mais leur forme et leur motivation comme devoirs ne viennent pas d'autrui. Elles émanent, en pure autonomie, du Moi et de ses nécessités tout intérieures, entièrement indépendantes de tout ce qui est en-dehors du Moi. » (p. 9) Il prolonge cette analyse en examinant la charité religieuse où ce qui importe est de sauver son âme, de lui assurer une existence paisible dans l'au-delà, en posant des « bonnes œuvres » qui louent et font plaisir au Seigneur. « À la limite, le pauvre disparaît

¹ Julien Damon, « La pensée de... Georg Simmel (1858-1918) », in *Informations sociales* n°123, 2005, p. 111.

totallement comme sujet de droits et objet d'intérêts ; le motif du don réside uniquement dans la signification pour le donneur de son geste. » (p. 14)

Prédominance du concept général de pauvreté

Dans la société moderne, on peut considérer que la priorité donnée au « bien-être du donneur » comme motif de l'assistance au pauvre va prendre la forme du « bien-être du tout social ». Il s'agit alors de définir comment le pauvre s'intègre « organiquement » à ce « tout social ». Le pauvre est considéré comme extérieur au groupe. Selon Simmel, pour comprendre la place du pauvre, il faut la comparer avec celle de l'étranger. L'exterritorialité de l'étranger ne serait rien d'autre que le mode d'interaction qui s'établit entre lui et le groupe social, le différent, la mise à l'écart devenant aussi ce qui accomplit une forme de mise ensemble, de maintien d'unité. Exclure à l'intérieur. L'exclusion subie définit le rôle au sein de la société. Historiquement, cette relation exclusion-inclusion se vivait de façon très locale, selon le lieu et la communauté où vivait le pauvre. Avec l'émergence de l'État moderne, la liberté de circuler et de s'installer où l'on veut, les liens de proximité se délitent, et ce n'est plus que comme « organes de l'État que les communes ont l'obligation de prendre en charge les pauvres » (p. 36). Un exemple, parmi d'autres, qui montrent la montée en abstraction dans la conception de l'assistance avec comme corolaire, sa technicité croissante. La centralisation du système d'assistance conduit à ne plus intervenir en fonction de « la perception immédiate des pauvres mais du concept général de pauvreté ». Cette conceptualisation de la pauvreté et ses implications sur l'organisation de l'assistance est « un des chemins les plus longs jamais parcourus par des formes sociologiques entre le sensible et l'abstraction » (p. 39).

Du sensible à l'abstrait, que devient l'humain ?

Cette abstraction, dit Simmel, a pour conséquence que le fonctionnaire face au pauvre est avant tout le représentant de la communauté, posture abstraite, plutôt que d'être un homme face à un homme et de privilégier la relation humaine. On trouve là les fondements de la déshumanisation des appareils de l'assistance. C'est aussi pour illustrer ce cheminement du sensible à l'abstraction que Simmel rappelle l'induction morale telle que tout un chacun peut la vivre lorsqu'il secourt un pauvre. « Lorsqu'on fait un geste charitable, quel qu'il soit, aussi spontané et individuel soit-il, aussi indépendant de tout impératif soit-il, il y a une obligation de le perpétuer, une obligation qui n'est pas seulement une exigence formulée par son bénéficiaire, mais un sentiment de l'auteur du don. » (p. 34) Cette induction morale, Simmel la transpose dans le système d'assistance étatisé, centralisé, au même titre que la règle bien établie, bien ressentie par l'exercice privé de la charité, à savoir que l'on donne juste pour aider, juste pour faire un geste, on ne donne que « le strict minimum pour lui permettre de vivre » (p. 42).

Riches et pauvres, dissymétrie systémique

Étranger et donc ennemi potentiel de la société, l'assistance a vocation à empêcher le pauvre de se transformer en « ennemi actif et nuisible de la société ». Au devoir

moral de porter assistance ne correspond aucun droit du pauvre qui légitimerait ses revendications. C'est ce qui conduit à l'édification d'un système qui ne cherche surtout pas à éradiquer la pauvreté, à établir l'égalité entre pauvres et riches. « Si l'aide était fondée dans l'intérêt du pauvre en tant qu'individu, on ne trouverait aucune limite de principe à la répartition des biens en sa faveur jusqu'à ce que l'égalité soit atteinte. Mais puisqu'au lieu de cela l'aide intervient dans l'intérêt de la société comme totalité – dans l'intérêt du milieu politique, familial, ou de tout milieu sociologiquement déterminé –, elle n'a pas de raison de subvenir aux besoins de la personne au-delà de ce qu'exige le maintien dans son statu quo de cette totalité. » (p. 18)

Commentaire

Séminal, ce texte court fait prendre conscience qu'une réelle « histoire critique de la pauvreté » ne date pas d'hier. Une des fonctions de ce genre de texte est de dire : « On ne pouvait pas ne pas savoir ! » Il expose très clairement – même si l'écriture exigeante requiert une lecture concentrée – la complexité d'un système qui entend gérer la pauvreté sans l'éradiquer. Il se base sur l'étude comparative des modèles allemand, anglais et français. Il analyse les fondements de l'assistance moderne et on comprend combien il est absurde ou cynique de continuer à s'étonner que ce système ne résorbe pas la pauvreté ! Le texte est prolongé par un « appendice » intitulé « De la négativité des comportements collectifs ». Une digression dense où le comportement à l'égard de la pauvreté est comparé à d'autres situations et d'autres types de relations sociales, illustrant de façon plus fouillée la méthode de travail « interdisciplinaire » et soucieuse de « microsociologie » (scruter les petits éléments, les petits rouages des interactions, parties prenantes de la totalité). Il approfondit par un travail plus comparatif les règles qui président à l'apparition de règles sociales acceptées par tous les membres d'un même groupe. Il différencie les formes de pauvretés, selon les classes sociales et leur définition spécifique de ce qui constitue le seuil de pauvreté. Il y a « des pauvretés » et certaines « vies pauvres » résultent de choix politiques (refus du consumérisme, par exemple). Il n'existe pas selon lui « d'unité sociologique particulière » qui regrouperait tous les pauvres. « C'est seulement dès l'instant où ils sont assistés (très souvent dès lors même que la situation dans son ensemble exige en toute logique cette assistance, quand bien même elle n'intervient pas dans les faits) que ces individus entrent dans un cercle caractérisé par la pauvreté. » (p. 81) Ce n'est que lorsqu'un signe distinctif commun, objectif, rassemble un « grand nombre de pauvres que ceux-ci apparaissent comme un groupe en tant que tel », par exemple le « manque d'abri ». Ces considérations sont complétées par une intéressante sociologie du cadeau qui permet de différencier les comportements du don, de l'aumône, de mieux faire comprendre comment sont modélisées les manières de « donner au pauvre ».

Neuf essentiels sur la dette, le surendettement et la pauvreté... La Suite

Mots-clés

Relation entre droit et devoir – Assistance au pauvre – Charité – Logique du don – Égalitarisme – Répartition des biens – Obligation morale – La pauvreté abstraite – Gestion du sensible – Défense des nantis

Contenu

Le pauvre / Appendice : De la négativité des comportements collectifs / Postface de Laure Cahen-Maurel : Dehors, Dedans : le « face à face » du pauvre avec la société